

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex poursuit l'exécution de son Plan stratégique avec vigueur au premier trimestre

Hausse de 18 % du résultat d'exploitation, ententes contractuelles de 465 MW et ajout de 348 MW au portefeuille de projets

Faits saillants

- **Hausse du résultat d'exploitation et du BAIIA(A)¹ consolidés pour le premier trimestre 2022**
 - Résultat d'exploitation de 91 M\$ (105 M\$)² au T1-2022, une hausse de 18 % (16 %) sur les 77 M\$ (91 M\$) de 2021
 - BAIIA(A) de 173 M\$ (183 M\$) au T1-2022, une hausse de 14 % (13 %) sur les 151 M\$ (162 M\$) de 2021
- **Partenariat avec Energy Infrastructure Partners (EIP) en France**
 - Signature et clôture d'un accord d'investissement avec EIP leur permettant d'acquérir une participation à hauteur de 30 % dans le portefeuille d'actifs en exploitation et de projets en développement de Boralex en France (comptabilisation aux états financiers de Boralex à compter du 29 avril 2022)
 - Considération reçue par Boralex de 717 M\$ CAD⁴ (532 M€), dont 23 M\$ CAD⁴ (17 M€) liée au développement du portefeuille français. Multiple valeur d'entreprise sur BAIIA(A) 2021 de 20.3
- **Entente contractuelle d'envergure annoncée et ajout de projets au portefeuille**
 - Annonce le 19 avril dernier d'un partenariat à parts égales avec Hydro-Québec et Energir portant sur le développement de trois projets de production éolienne de 400 MW chacun pour un total de 1 200 MW sur le site de la Seigneurie de Beaupré au Québec
 - Trois projets éoliens totalisant 65 MW retenus dans l'annonce des résultats du plus récent appel d'offres éolien en France le 28 février
 - Ajout de 348 MW au portefeuille de projets de la Société au cours du premier trimestre
- **Croissance de la marge brute d'autofinancement⁵ et des flux de trésorerie discrétionnaires⁵**
 - Marge brute d'autofinancement du T1-2022 de 136 M\$, une hausse de 21 M\$ sur le T1-2021
 - Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation du T1-2022 de 137 M\$ (144 M\$), une hausse de 4 M\$ (12 M\$) sur le T1-2021
 - Flux de trésorerie discrétionnaires de 77 M\$, une hausse de 17 M\$, soit 28 % sur le T1-2021
- **Production de 3 % (2 %) supérieure à la production du T1-2021 et de 4 % (4 %) supérieure à la production anticipée³**
 - Éolienne : en hausse de 2 % (1 %) sur T1-2021 et de 1 % (— %) supérieure à la production anticipée
 - Hydroélectrique : en hausse de 10 % sur T1-2021 et de 5 % supérieure à la production anticipée
 - Solaire : 15 % supérieure à la production anticipée

Montréal (Québec), le 11 mai 2022 - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce une hausse de son résultat d'exploitation et une progression continue de projets de développement au cours du premier trimestre 2022.

« Le début de l'exercice a été particulièrement actif pour Boralex alors que nous avons conclu deux partenariats d'envergure, un en France et l'autre au Québec, lesquels nous permettront d'accélérer notre croissance dans ces marchés à fort potentiel. De plus, 3 projets ont été sélectionnés dans un appel d'offres éolien en France. Ces annonces jumelées à la forte croissance de nos résultats démontrent que nos équipes sont totalement dédiées à l'exécution de notre Plan stratégique 2025 », a fait valoir le

¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

² Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné⁵, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.

³ La Production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

⁴ Taux de conversion quotidien du 28 avril 2022.

⁵ Le Combiné, la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

président et chef de la direction de Boralex, Patrick Decostre.

« Plusieurs pays européens sont aux prises avec des enjeux importants d'approvisionnement et des niveaux de prix particulièrement élevés depuis quelques mois. La France est également affectée par une production historiquement faible de ses centrales nucléaires principalement causée par des problèmes de maintenance et de corrosion sur certains réacteurs. La mise en service de parcs solaires et éoliens terrestres peut se faire rapidement à bas coûts et à des prix fixés à long terme. Cette stratégie permettrait ainsi d'assurer aux pays qui en feront leur priorité une meilleure indépendance énergétique et une stabilisation des prix à long terme. Avec 1 830 MW de projets en développement ou en construction en Europe et des équipes de développement d'expérience, Boralex est en excellente position pour contribuer au succès d'une telle stratégie et accélérer la mise en place de solutions dans les régions touchées par des problèmes énergétiques en Europe », a ajouté M. Decostre.

Faits saillants du 1^{er} trimestre

Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé				Combiné ¹			
	2022	2021	Variation		2022	2021	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) ²	1 681	1 630	51	3	1 875	1 830	45	2
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	227	206	21	10	248	228	20	9
Résultat d'exploitation	91	77	14	18	105	91	14	16
BAIIA(A) ³	173	151	22	14	183	162	21	13
Résultat net	57	40	17	45	57	45	12	30
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	50	36	14	42	50	41	9	25
Par action (de base et dilué)	0,49 \$	0,34 \$	0,15 \$	43	0,49 \$	0,39 \$	0,10 \$	26
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	137	133	4	3	144	132	12	9
Marge brute d'autofinancement ¹	136	115	21	17	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires ¹	77	60	17	28	—	—	—	—

Au 1^{er} trimestre 2022, Boralex a produit 1 681 GWh (1 875 GWh) d'électricité, ce qui représente une augmentation de 3 % (2 %) comparativement aux 1 630 GWh (1 830 GWh) du trimestre correspondant de 2021. Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élèvent à 227 M\$ (248 M\$), en hausse de 10 % (9 %) par rapport au premier trimestre 2021, alors que le BAIIA(A) a atteint 173 M\$ (183 M\$), en hausse de 14 % (13 %) par rapport au premier trimestre 2021, et que le résultat d'exploitation s'est élevé à 91 M\$ (105 M\$), en hausse de 18 % (16 %) par rapport au trimestre correspondant de 2021.

La hausse de la production est attribuable aux conditions favorables pour les sites éoliens au Canada, pour les centrales hydroélectriques et les parcs solaires aux États-Unis et à la mise en service de parcs éoliens français. La hausse des produits, du BAIIA(A) et du résultat d'exploitation est principalement attribuable à la comptabilisation de produits de la vente d'énergie supérieurs pour les sites bénéficiant de compléments de rémunération, en raison des prix de marché élevés en France. Compte tenu de la structure de certains contrats de compléments de rémunération des parcs en exploitation, la Société n'est pas tenue de rembourser la différence entre le prix marché et le tarif de référence au complément de rémunération lorsque le cumul des sommes payées par la Société devient égal au cumul des sommes reçues au titre du complément de rémunération. La hausse de production explique également une partie de l'augmentation des résultats.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, Boralex a enregistré un résultat net de 57 M\$ (57 M\$), contre un résultat net de 40 M\$ (45 M\$) pour la période correspondante de 2021. Le résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex est de 50 M\$ (50 M\$) ou 0,49 \$ par action (de base et dilué), comparativement à 36 M\$ (41 M\$) ou 0,34 \$ (0,39 \$) par action (de base et dilué) pour la période correspondante de 2021. La hausse du résultat net est principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA(A).

¹ Le Combiné, la Marge brute d'autofinancement et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

² La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et complément de rémunération.

³ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.



Perspectives

Le 17 juin 2021, la direction de Boralex a dévoilé une mise à jour du plan stratégique qui guidera ses actions en vue d'atteindre les nouvelles cibles d'entreprise fixées pour 2025. Le [Plan stratégique 2025](#) de Boralex s'articule autour des quatre orientations stratégiques porteuses du plan lancé en 2019 – la croissance, la diversification, la clientèle et l'optimisation – et de six cibles d'entreprise. Les détails de ce plan, qui intègre également la stratégie RSE de Boralex, se retrouvent dans le rapport annuel de la Société.

Les faits saillants des principales réalisations du trimestre se terminant le 31 mars 2022 en lien avec le *Plan stratégique 2025* se retrouvent dans le [Rapport Intermédiaire 1 2022](#), disponible dans la section Investisseurs du site web de Boralex.

Au cours des prochains trimestres, Boralex poursuivra l'exécution des différentes initiatives liées à ce plan, notamment le développement de projets et l'analyse de cibles d'acquisitions.

Pour poursuivre sa croissance organique, la Société dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement, selon des critères clairement identifiés, pour un total de 3 591 MW en éolien et en solaire et 177 MW en stockage, ainsi qu'un Chemin de croissance de 699 MW en éolien et solaire et 3 MW en stockage.

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 15 juin 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2022. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et s'établit aujourd'hui à 2,5 GW. Nous développons un portefeuille de projets de plus de 3,5 GW dans l'éolien et le solaire et de près de 200 MW dans le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur *Facebook*, *LinkedIn* et *Twitter*.

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Mesures de performance

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des prises de décisions de la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

Mesures financières non conformes aux PCGR			
Mesure financière spécifique	Utilité	Composition	Mesure financière la plus directement comparable en IFRS
Données financières - Combiné (toutes les données financières divulguées)	Pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitations. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex.	Résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex Inc. établie selon les normes IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex (allant de 50 % à 59.96 %) dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.).	Données financières respectives Consolidé
Marge brute d'autofinancement	Pour juger des liquidités générées par l'exploitation de la Société et de sa capacité à financer son expansion à même ses liquidités.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation
Flux de trésorerie discrétionnaires	Pour évaluer la trésorerie générée par les activités d'exploitation et le montant qui sera disponible pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise. <i>Cible d'entreprise 2025 du plan stratégique</i>	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », moins (i) les distributions versées aux actionnaires sans contrôle, (ii) les ajouts d'immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation), (iii) les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal; (iv) le capital versé lié aux obligations locatives; (v) les ajustements d'éléments non liés à l'exploitation; plus (vi) les frais liés à la mise en valeur et au développement (de l'état du résultat net).	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Autres mesures financières - Total des mesures sectorielles	
<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
BAIIA(A)	Résultat d'exploitation

Autres mesures financières - Mesures financières supplémentaires	
<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Composition</i>
Production anticipée	Production que la Société anticipe pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustées, des mises en service et des arrêts prévus et, pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.

Combiné

Le tableau qui suit rapproche les données financières du Consolidé avec celles présentées au Combiné :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2022			2021		
	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné
Périodes de trois mois close le 31 mars:						
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	1 681	194	1 875	1 630	200	1 830
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	227	21	248	206	22	228
Résultat d'exploitation	91	14	105	77	14	91
BAIIA(A)	173	10	183	151	11	162
Résultat net	57	—	57	40	5	45
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	137	7	144	133	(1)	132
			Au 31 mars 2022			Au 31 décembre 2021
Total de l'actif	5 835	392	6 227	5 751	411	6 162
Emprunts - solde du capital	3 609	347	3 956	3 682	348	4 030

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des Coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

⁽²⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

BAIIA(A)

Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles et représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les frais d'acquisition, les autres gains, la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces deux derniers étant regroupés sous *Autres*.

La direction utilise le BAIIA(A) afin de mesurer la performance des secteurs d'activité de la Société.

Un rapprochement du BAIIA(A) avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit le résultat d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2022			2021			Variation 2022 vs 2021	
	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Combiné
Périodes de trois mois close le 31 mars :								
Résultat d'exploitation	91	14	105	77	14	91	14	14
Amortissement	72	6	78	74	7	81	(2)	(3)
Dépréciation	1	—	1	1	—	1	—	—
Quote-part des profits des Coentreprises et entreprises associées	24	(24)	—	10	(10)	—	14	—
Excédent de participation sur l'Actif net de la Coentreprise SDB I	—	—	—	6	(6)	—	(6)	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part des Coentreprises	(15)	15	—	(8)	8	—	(7)	—
Autres gains	—	(1)	(1)	(9)	(2)	(11)	9	10
BAIIA(A)	173	10	183	151	11	162	22	21

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des Coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS

Marge brute d'autofinancement et flux de trésorerie discrétionnaires

La Société définit la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires :

	Consolidé			
	Périodes de trois mois closes les		Période de douze mois closes les	
	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 décembre 2021
(en millions de dollars canadiens) (non audité)				
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	137	133	349	345
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(1)	(18)	35	18
Marge brute d'autofinancement	136	115	384	363
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽¹⁾	(58)	(59)	(221)	(222)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽²⁾	1	5	4	8
	79	61	167	149
Capital versé lié aux obligations locatives	(6)	(4)	(15)	(13)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle	(1)	(2)	(19)	(20)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(2)	—	(10)	(8)
Frais de développement (aux résultats)	7	5	26	24
Flux de trésorerie discrétionnaires	77	60	149	132

⁽¹⁾ Excluant les prêts-relais TVA, les remboursements anticipés de dettes et les remboursements des dettes effectués.

⁽²⁾ Pour les trois mois clos le 31 mars 2022, ajustement favorable de 1 M\$ composé principalement de frais d'acquisition. Pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2022, ajustement favorable de 4 M\$ composé principalement de frais d'acquisition. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2021, ajustement favorable de 8 M\$ composé de 5 M\$ de paiements de frais et passifs assumés liés aux acquisitions ainsi que 3 M\$ pour des activités de financement antérieures ou non liées à des sites en exploitation.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, BAIIA(A) et flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », le paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, le partenariat avec Énergir et Hydro-Québec pour l'élaboration de trois projets de 400 MW chacun dont le développement dépendra de l'évolution des besoins d'Hydro-Québec, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le *Chemin de croissance* de la Société et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « a l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la Direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence, les taux de change et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont

formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars.

Renseignements :

Médias

Isabelle Fontaine
Directrice, Affaires publiques et communications
Boralex Inc.
819-345-0043
isabelle.fontaine@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur principal, Relations avec les investisseurs
Boralex Inc.
514-213-1045
stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.